Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a interdit de jeûner deux jours précis : lors de la fête de la rupture du jeûne et lors de la fête du sacrifice ; il a aussi interdit de mettre un vêtement sans manches ; de s’accroupir, les jambes collées à la poitrine, dans un vêtement d’une seule pièce ; et de prier après les prières de l’aube et du milieu de l’après-midi.

Abû Sa’îd Al-Khudrî (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a interdit de jeûner deux jours précis : lors de la fête de la rupture du jeûne et lors de la fête du sacrifice ; il a aussi interdit de mettre un vêtement sans manches ; de s’accroupir, les jambes collées à la poitrine, dans un vêtement d’une seule pièce ; et de prier après les prières de l’aube et du milieu de l’après-midi. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Dans ce hadith, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a interdit de jeûner au cours de deux jours précis, il a aussi interdit deux vêtements et deux moments de prières : - Les deux jours où il est interdit de jeûner sont les jours de la fête de la rupture du jeûne du mois de Ramadan (« ‘Îd al-Fiṭr ») et de la fête du sacrifice (« ‘Îd al-Aḍḥâ ») : la raison de cette interdiction est que le jeûne n’est pas compatible avec les célébrations et la nourriture de ces jours-là. - Les deux vêtements qu’il a interdit sont : l’habit sans manches et le fait de se mettre en position accroupie, les jambes collées à la poitrine dans un vêtement d’une seule pièce. Et dans une version, al-Bukhârî ajoute la condition : « … si ses parties intimes ne sont pas couvertes. » - Les deux moments où les prières sont interdites se situent après les prières de l’aube (Aṣ-Ṣubḥ) et du milieu de l’après-midi (Al-‘Aṣr). Cela, afin d’éviter de ressembler aux mécréants qui se prosternent devant le soleil lorsque celui-ci se lève et lorsqu’il se couche. Cependant, il est autorisé d’accomplir la prière obligatoire si la personne ne l’a pas encore faite, ou d’effectuer une prière liée à une raison particulière.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee